

La FP2E et les Chambres d'agriculture renforcent leur partenariat pour la protection des captages d'eau

En 2014, les entreprises de l'eau (FP2E) et les Chambres d'Agriculture (APCA) renforcent leur démarche partenariale et leurs efforts conjoints pour la protection des captages d'eau potable, par la signature d'un nouvel accord de coopération.

Par cette initiative, les entreprises de l'eau et les Chambres d'agriculture affirment leur volonté d'atteindre les objectifs fixés par la 2^e Conférence environnementale, à laquelle elles ont participé fin 2013, notamment celui d'accompagner le doublement du nombre de captages d'eau prioritaires, de 500 à 1000, d'ici 2015.

Initié en 2009, ce partenariat a permis d'instaurer une dynamique de coopération entre leurs réseaux respectifs, au plan national et local. afin de développer les actions de préservation des ressources en eau.

Les Chambres d'agriculture et les Entreprises de l'eau s'engagent désormais à :

- Diffuser les bonnes pratiques et les expériences acquises sur les captages prioritaires en développant des partenariats locaux avec les acteurs des territoires

- Proposer aux collectivités locales et aux agriculteurs un éventail de solutions partenariales et agronomiques innovantes

- Renforcer la communication et la formation auprès de l'ensemble des acteurs des territoires pour qu'ils accompagnent le changement,

« En application de cette charte, les ingénieurs agronomes présents dans les entreprises de l'eau aideront le secteur agricole à promouvoir les solutions les plus adaptées aux contextes locaux caractérisés par les pratiques agricoles et l'état des ressources en eau. Si nos entreprises maîtrisent les technologies pour développer des solutions pour faire face à la dégradation des ressources, ce partenariat permet de mener une démarche de protection des ressources en eau sur la base d'une logique préventive. » - Philippe Mailard, Président de la FP2E.

Premier Conseil d'administration du Cerema

La première réunion du conseil d'administration du Cerema s'est tenue le 25 avril 2014 à Bron.

Le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), établissement public créé le 1^{er} janvier 2014, par fusion de 11 services techniques centraux ou déconcentrés de l'Etat (les huit Centres d'études techniques de l'équipement (Cete), le Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (Certu), le Centre d'études techniques, maritimes et fluviales (Cetmef) et le Service d'études sur les transports, les routes et leurs aménagements (Setra)), constitue un centre de ressources et d'expertises scientifiques et techniques interdisciplinaires apportant son concours à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques en matière d'aménagement, d'égalité des territoires et de développement durable, notamment dans les domaines de l'environnement, des transports et de leurs infrastructures, de la prévention des risques, de la sécurité routière et maritime, de la mer, de l'urbanisme, de la construction, de l'habitat et du logement, de l'énergie et du climat.

Il assure à ce titre des activités de conseil, d'assistance, d'études, de contrôle, d'innovation et d'expérimentation, d'expertise, d'essais, de recherche, ainsi que de capitalisation et de diffusion des connaissances.

Son conseil d'administration est composé de représentants de l'État, d'élus représentant les collectivités territoriales et de leurs groupements, de personnalités qualifiées extérieures à l'établissement et de représentants du personnel.

Au cours de cette première réunion du conseil d'administration, il a été procédé à l'élection de son président, M Pierre Jarlier, Sénateur du Cantal et Maire de Saint Flour, représentant de l'association des maires de France, et de sa vice-présidente, Mme Christine Bouchet, chef du service de l'administration générale et de la stratégie de la Direction générale des infrastructures de transports et de la mer, représentante du ministre chargé des transports.

Le nouveau président du conseil d'administration du Cerema a notamment insisté à l'issue de son élection, sur «l'importance des besoins d'expertise

● Division européenne de l'AIRH

La division européenne de l'AIRH (IAHR : International Association for Hydro-Environmental Engineering and Research) vient d'élire ses nouveaux membres dirigeants :

Le professeur Anton Schleiss (Laboratoire de constructions hydrauliques, EPFL, Suisse) succède au Professeur Aronne Armanini (Universita degli Studi di Trento) à la présidence de la division.

Le Professeur Corrado Gisonni (2^e Université de Naples) est élu vice-président.

Le professeur Schleiss est également membre du bureau du comité scientifique et technique de la SHF.

Au sein de l'équipe dirigeante on retrouve deux autres membres de la SHF : les professeurs Jean-Paul Chabard (EDF, France) et Benjamin J. Dewals (Université de Liège, Belgique)

● SAFEGE remporte un contrat pour le SEDIF

SAFEGE, filiale de **SUEZ ENVIRONNEMENT**, renforce sa position dans l'ingénierie de l'eau et des infrastructures hydrauliques en remportant un contrat de 17 millions d'euros sur 5 ans pour la maîtrise d'œuvre des ouvrages d'alimentation en eau potable du Syndicat des Eaux d'Ile de France (SEDIF).

● Appel d'offres éoliennes en mer

Le consortium GDF Suez AREVA, en partenariat avec EDP Renewables et Neon Marine, remporte le second appel d'offres pour la construction et l'exploitation d'éoliennes au large de Noirmoutier, en Vendée, et du Tréport, en Seine-Maritime.

Le consortium construira des dizaines d'éoliennes au large du Tréport et des îles d'Yeu et de Noirmoutier, pour une capacité totale de 1.000 mégawatts (MW), équivalent à la puissance d'un réacteur nucléaire.

Pour ces projets, le consortium a proposé une nouvelle turbine de 8 MW développée par Areva. GDF Suez a été préféré à l'autre consortium emmené par EDF Energies Nouvelles et Alstom Wind.

et d'ingénierie stratégique pour nos territoires, auquel répond la création du Cerema, outil transversal au service de l'aménagement mais également de l'égalité de ces territoires »

Puis Bernard Larroutourou, le directeur général, a présenté au conseil un exposé sur la création et le démarrage du Cerema. Le programme 2014 des activités, le budget 2014 et la démarche d'élaboration du premier projet stratégique du Cerema ont aussi fait l'objet de présentations et de débats au sein du conseil d'administration.

L'importance de la participation des collectivités territoriales à la gouvernance du Cerema a été un des points les plus marquants des discussions de cette première séance.

Détails du programme d'activité : <http://www.cerema.fr/>

Investissements dans les énergies renouvelables en baisse

Selon le rapport *Global Trends in Renewable Energy Investment 2014* élaboré conjointement par l'École de Finance & Management de Francfort, le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et Bloomberg New Energy Finance (BNEF), les investissements mondiaux dans le domaine des énergies renouvelables ont reculé de 14 % en 2013 par rapport à 2012, et même de 23 % par rapport à 2011. Cependant quelques points positifs sont à souligner en 2013.

Le solaire photovoltaïque a amélioré sa compétitivité grâce à la baisse de ses coûts ; des projets ont pu être montés sans aide publique ; 43,6 % de la nouvelle puissance électrique installée dans le monde est d'origine renouvelable, sans compter la grande hydraulique ; les investissements dans l'éoliens sont restés stables. Pour la première fois la Chine a plus investi que l'Europe ; les investissements dans

les énergies renouvelables ont augmenté de 80% au Japon.

(source <http://fs-unep-centre.org>)

Spinfloat

La société ASAH LM, spécialiste de l'énergie éolienne implantée en France, en Pologne et en Grèce, lance Spinfloat, un nouveau concept d'éolienne flottante à axe vertical.

Grâce à sa conception utilisant un axe vertical et des pales à pas variable, Spinfloat peut atteindre un rendement aérodynamique sensiblement plus élevé que les éoliennes classiques et une puissance de plus de 5MW. Les rotors verticaux seraient mieux adaptés aux mouvements d'un flotteur que les éoliennes classiques, à axe horizontal. En contrepartie, les forces centrifuges s'exerçant sur des rotors de cette taille font de la conception de ces éoliennes de vrais défis techniques.

Cette solution innovante est brevetée par Asah Lm et développée au sein d'un consortium international.

Le développement de Spinfloat inclut un prototype qui sera testé en mer Méditerranée fin 2017.

(<http://www.spinfloat.com>)

Biocapteurs innovants pour la détection des polluants émergents

Ingrid BAZIN, enseignant-chercheur au Laboratoire de Génie de l'Environnement Industriel de l'École des Mines d'Alès (LGEI), a remporté avec ses biocapteurs innovants destinés à la détection de polluants émergents dans l'eau l'appel à projets « Chercheur d'Avenir » lancé par la Région Languedoc Roussillon pour accompagner les scientifiques de talent. Un biocapteur est un outil petit et compact qui transforme une information biochimique en un signal physique quantifiable.

Avec le renforcement des normes de surveillance et de protection des ressources en eau, toutes les collectivités et les entreprises en charge de l'assainissement et de la potabilisation de l'eau sont intéressées par des systèmes performants de détection des polluants et par de meilleurs outils d'aide à la décision alors que jusqu'à aujourd'hui, seuls les tests physico-chimiques en laboratoire permettent de détecter les polluants dans l'eau.

L'utilisation de biocapteurs immergés en permanence permettra une détection très rapide des polluants. Quand il détectera une anomalie, le biocapteur enverra un signal au système de traitement de données et le gestionnaire de l'eau sera donc immédiatement alerté. Dernier atout des biocapteurs : leur simplicité d'utilisation puisque le gestionnaire de l'eau n'a pas besoin de faire appel à un spécialiste.

La chercheuse conçoit des récepteurs biologiques d'affinité pour les cibles contre lesquelles la fabrication d'anticorps est difficile. Ses recherches consistent aussi à fabriquer un support original (un bio polymère) et à utiliser des transducteurs sensibles (la chimiluminescence). Ses recherches devraient, à terme, permettre de coupler ces biocapteurs à un système de traitement de données afin de fournir un outil d'aide à la décision complet.

Nouveau directeur au Schapi

François Duquesne, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, a été nommé à la direction générale de la prévention des risques (DGPR), sous-directeur, directeur du service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations (SCHAPI) au ministère de l'écologie. Il était directeur adjoint de la Direction départementale des territoires (DDT) du Tarn-et-Garonne. Il succède à André Bachoc, parti en retraite.

William J. Cosgrove M.Eng.,D.Sc (hon.caus),ing.

Président d'honneur Conseil mondial de l'eau
Président, Ecoconsult Inc.

84 rue St. Andrew's - Baie D'Urfé
Québec H9X2V1 Canada
wjcosgrove@ecoconsult.ca